

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2025	TARIFS 2026	DATE D'EFFET	ACTE
VOIRIE ET ESPACES PUBLICS – TARIFS DES STATIONNEMENTS					
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés					
STATIONNEMENT PAYANT PAR HORODATEURS (tarifs nets)					
ZONE CŒUR DE VILLE					
Voirie (limité à 2h15 de stationnement) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit les dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>					
	l'heure	1,00 €	1,00 €		
Parking extérieur Hôtel de Ville (limité à 2h15 de stationnement) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuit les samedis matin, dimanches, jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>					
	l'heure	1,00 €	1,00 €		
Parking Salbérie (sous le pont et côté Caisse d'Epargne) et rue Kléber					
(limité à 2h15 de stationnement – avec forfaits semaine et mois) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 12 minutes</i>					
	l'heure	1,00 €	1,00 €		
	la semaine	6,00 €	6,00 €		
	le mois	22,00 €	22,00 €		
Redevance d'occupation du domaine public appliquée en voirie "zone Coeur de Ville " pour la durée maximum de stationnement autorisé (forfait post-stationnement) :					
	le forfait	25,00 €	25,00 €		
ZONE VERTE					
Voirie (limité à 2h15 de stationnement) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>					
	l'heure	0,50 €	0,50 €		
Voirie (limité à 2h15 de stationnement – avec une demi-heure gratuite) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>					
	une ½ heure/jour/véhicule	gratuit	gratuit		
	l'heure	0,50 €	0,50 €		
Parkings : Senghor et Office de Tourisme (limités à 8h15 de stationnement) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits les samedis matin, dimanches, jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>					
	l'heure	0,40 €	0,40 €		
Parkings : Saint-Pierre, Grands Jardins, Puits Gourdon					
(limités à 8h15 de stationnement – avec une demi-heure gratuite) :					
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i>					
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>					
	une ½ heure/jour/véhicule	gratuit	gratuit		
	l'heure	0,40 €	0,40 €		

Place du 8 mai 1945			
(limité à 8h15 de stationnement – avec une heure gratuite) :			
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>	1 heure/jour/véhicule	gratuit	gratuit
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €
Parkings : Coignard, Orangerie, Turpault (proximité rue Marceau)			
(limités à 8h15 de stationnement – avec forfaits semaine et mois) :			
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h – Gratuits dimanches et jours fériés</i>	l'heure	0,40 €	0,40 €
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 30 minutes</i>	la semaine	5,00 €	5,00 €
	le mois	20,00 €	20,00 €
Redevance d'occupation du domaine public appliquée en voirie "zone Verte" pour la durée maximum de stationnement autorisé (forfait post-stationnement) :	le forfait	20,00 €	20,00 €
<u>ZONE GARE</u>			
Parking Gare (limité à 2 heures de stationnement – avec forfaits jour, semaine et mois) :			
<i>Payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Gratuit dimanches et jours fériés</i>	l'heure	0,50 €	0,50 €
<i>Première tranche de stationnement : minimum de 24 minutes</i>	la journée	3,00 €	3,00 €
	la semaine	10,00 €	10,00 €
	le mois	25,00 €	25,00 €
Redevance d'occupation du domaine public appliquée en zone Gare (forfait post-stationnement) :	le forfait	20,00 €	20,00 €
STATIONNEMENT PAYANT PAR ENCAISSEURS (tarifs TTC)			
<u>ZONE COEUR DE VILLE (parcs en ouvrage)</u>			
Parking Arcades Rougé (une demi-heure gratuite) :			
<i>Gratuit dimanches et jours fériés</i>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit
Midi (de 12h00 à 14h00)	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €
Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	forfait midi	0,80 €	0,80 €
	forfait nuit	0,80 €	0,80 €
Dans la limite de 200 abonnements, situés au niveau B :			
Abonnements 7h30 - 20h30	par mois	32,00 €	33,00 €
	par trimestre	82,00 €	84,00 €
	par an	286,00 €	292,00 €
Abonnements 24h / 24 h :	par mois	54,00 €	56,00 €
	par trimestre	152,00 €	155,00 €
	par an	555,00 €	566,00 €
Parking Mondement (une demi-heure gratuite) :			
<i>Gratuit dimanches et jours fériés</i>	1ère ½ heure	gratuit	gratuit
Midi (de 12h00 à 14h00)	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €
Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	forfait midi	0,80 €	0,80 €
	forfait nuit	0,80 €	0,80 €

<u>Dans la limite de 232 abonnements, situés dans l'ouvrage :</u>			
Abonnements 7h30 – 20h30 :	par mois	32,00 €	33,00 €
	par trimestre	82,00 €	84,00 €
	par an	286,00 €	292,00 €
Abonnements 24h / 24 h :	par mois	54,00 €	56,00 €
	par trimestre	152,00 €	155,00 €
	par an	555,00 €	566,00 €
Parking Place Travot (une demi-heure gratuite) :	1ère ½ heure	gratuit	gratuit
<i>Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,20 €	0,20 €
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,80 €	0,80 €
Nuit (de 20h00 à 08h00 le lendemain)	forfait nuit	0,80 €	0,80 €
ZONE VERTE (parcs en enclos)			
Parking Turpault (une demi-heure gratuite) :	1ère ½ heure	gratuit	gratuit
<i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,10 €	0,10 €
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,40 €	0,40 €
<u>Dans la limite de 65 forfaits :</u>			
Forfait mensuel	par mois	20,00 €	20,00 €
Parking Mail (une demi-heure gratuite) :	1ère ½ heure	gratuit	gratuit
<i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,10 €	0,10 €
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,40 €	0,40 €
<u>Dans la limite de 75 forfaits :</u>			
Forfait mensuel	par mois	20,00 €	20,00 €
Parking Prisset (une demi-heure gratuite) :	1ère ½ heure	gratuit	gratuit
<i>Payant de 9h à 19h – Gratuit dimanches et jours fériés</i>	par quart d'heure suivant	0,10 €	0,10 €
Midi (de 12h00 à 14h00)	forfait midi	0,40 €	0,40 €
<u>Dans la limite de 75 forfaits :</u>			
Forfait mensuel	par mois	20,00 €	20,00 €
DISPOSITIONS DIVERSES			
Tarif « Gros Consommateur » pour les associations de commerçants :			
- achat en lot de 5 000 chèques parking, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,80 € pour un usage dans les parcs en ouvrage Arcades Rougé, Travot et Mondement, et de 0,40 € pour un usage dans les parcs en enclos Mail, Prisset et Turpault, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville	l'heure / HT	0,20 €	0,20 €

<p>- bonification du temps de stationnement, par 1/2 heure et dans la limite d'1h30 par visite client, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville (valable uniquement sur le parking des Arcades Roug�)</p>	p/demi-heure / HT	0,10 �	0,10 �		
<p>Tarif « Petit Consommateur » pour les commer�ants de Cholet :</p>					
<p>- achat en lot de 500 ch�ques parking, d'une valeur unitaire d'utilisation de 0,80 � pour un usage dans les parcs en ouvrage Arcades Roug�, Travot et Mondement, et de 0,40 � pour un usage dans les parcs en enclos Mail, Prisset et Turpault, sous condition de la conclusion d'une convention avec la Ville</p>	l'heure / HT	0,20 �	0,20 �		
<p>Tickets Congr�s :</p>					
<p>- achat de tickets Congr�s, d'une valeur unitaire d'utilisation de 12 heures, valables :</p>					
<p>- sur les parcs en ouvrage Arcades Roug�, Travot et Mondement</p>	par unit� / HT	5,00 �	5,00 �		
<p>- sur les parcs en enclos Mail, Prisset et Turpault</p>	par unit� / HT	3,00 �	3,00 �		
<p>Dispositions g�n�rales :</p>					
<p>- Caution badge</p>	par unit�	30,00 �	30,00 �		
<p>- Caution �metteur de commande</p>	par unit�	50,00 �	50,00 �		
<p>- Les stationnements, sur les parcs, d'une dur�e inf�rieure � douze heures, et pay�s � la dur�e, sont factur�s par pas de quinze minutes au plus, en application de l'article L.113-7 (Loi sur la Consommation), depuis le 1^{er} juillet 2015 (tout quart d'heure entam� est d�).</p>					
<p>Dispositions particuli�res :</p>					
<p>- gratuit� de stationnement sur voirie (de 9h � 10 h et de 18h � 19h) accord�e aux habitants r�sidant le long d'une voie � stationnement payant du centre-ville, dans une zone proche de leur r�sidence principale</p>					
<p>- 25 stationnements " arr�ts minutes " offrant 10 mn maximum de stationnement gratuit</p>					
<p>Concession Longue Dur�e :</p>					
<p>Possible uniquement sur les parkings Mondement en ouvrage, Arcades Roug�, Saint-Pierre et du Puits Gourdon</p>					
<p>Abonnements 24h / 24h pour une dur�e �gale � 15 ans</p>					
<p>* < 5 places</p>	p/an p/place	588,00 �	600,00 �		
<p>* 5-10 places</p>	p/an p/place	573,00 �	585,00 �		
<p>* > 10 places</p>	p/an p/place	551,00 �	562,00 �		
<p>Ticket perdu :</p>					
<p>Forfait appliqu� aux usagers n'ayant pas de ticket de stationnement et se pr�sant en sortie d'un parc en ouvrage ou d'un parc en enclos</p>	forfait	12,00 �	12,00 �		
<p>Occupation sans titre – dur�e non d�termin�e :</p>					
<p>Appliqu�e aux v�hicules sortant d'un parc en ouvrage ou d'un parc en enclos de mani�re frauduleuse ou sans s'acquitter du paiement d�</p>	p/v�hicule	19,00 �	19,00 �		

Bornes pour rechargement de fluides pour les campings-car (parking Jean Bouin) :					
- Rechargement en eau potable (environ 100 litres d'eau/10 mn)	p/10 mn de rechargement	4,00 €	4,00 €		
- Rechargement en électricité	p/8 h de rechargement	4,00 €	4,00 €		